

**Centre de Répit et Hébergement  
Maisons des Lucioles**

États financiers  
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de mission d'examen

Mallette S.E.N.C.R.L.

501-1200 boulevard Guillaume-Couture  
Lévis QC G6W 0R9

Téléphone 418 839-7531

Télécopie 418 839-8415

Courriel info.levis@mallette.ca

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **CENTRE DE RÉPIT ET HÉBERGEMENT MAISONS DES LUCIOLES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 5 septembre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A132189

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

### PRODUITS

Services de répit	68 143 \$	54 748 \$
Services de répit - Enfants autochtones	578 328	758 655
Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale	17 014	17 175
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	228 747	234 485
Contributions - Jordan's principle	101 818	150 302
Emplois d'été Canada	36 783	39 111
Fédération des médecins spécialistes du Québec	-	30 000
Fondation Bon Départ	4 400	-
Fondation petits trésors	20 000	21 000
Mesure de formation de la main-d'oeuvre - Emploi Québec	15 088	-
Ministère de la famille	47 600	25 000
Ville de Québec - Médiation culturelle	10 000	-
Ville de Québec - Programme de soutien à la visibilité	5 000	-
Ville de Québec - Programme de soutien aux dépenses de fonctionnement	15 000	-
Ville de Québec - Programme Vacances-Été	40 000	32 000
Ville de Québec - Travaux majeurs	-	40 000
Dons et activités de financement	45 716	48 152
Cartes de membres	471	950
Subvention dans le cadre du programme Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	-	1 307
Divers	12 160	8 520
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	37 573	40 589

**1 283 841**      1 501 994

### CHARGES

Salaires et charges sociales	1 148 800	1 127 694
Accessoires et petits équipements	20 432	31 261
Activités de financement	-	4 791
Alimentation et denrées	22 235	29 342
Assurances	8 282	7 512
Combustible et électricité	9 941	9 656
Entretien et réparations	15 779	85 525
Fournitures de bureau et cotisations	6 659	11 502
Frais de déplacement	6 834	7 244
Frais de garde	527	284
Intérêts et frais bancaires	320	162
Intérêts sur la dette à long terme	7 477	8 540
Matériel éducatif et récréatif	39 389	15 925
Services professionnels	65 996	28 615
Taxes et permis	5 252	4 574
Télécommunications	6 768	4 441
Amortissement des immobilisations corporelles	59 620	63 916

**1 424 311**      1 440 984

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

**(140 470) \$**      61 010 \$

## Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Fonds de prévoyance	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>463 755 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>345 202 \$</b>	<b>883 957 \$</b>	822 947 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(22 047)	-	(118 423)	(140 470)	61 010
Investissement en immobilisations corporelles	20 201	-	(20 201)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>461 909 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>206 578 \$</b>	<b>743 487 \$</b>	883 957 \$

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

## BILAN

Au 31 mars

2023

2022

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	251 205 \$	426 758 \$
Créances (note 3)	142 714	85 754

393 919 512 512

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

1 288 522 1 348 143

1 682 441 \$ 1 860 655 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	72 340 \$	52 310 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	60 521	20 204

132 861 72 514

#### DETTE À LONG TERME (note 7)

183 202 243 720

#### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

622 891 660 464

938 954 976 698

### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	461 909	463 755
Fonds de prévoyance	75 000	75 000
Non affecté	206 578	345 202

743 487 883 957

1 682 441 \$ 1 860 655 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (140 470) \$ 61 010 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles 59 620 63 916

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (37 573) (40 589)

(118 423) 84 337

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (36 929) (5 304)

(155 352) 79 033

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles - (30 782)

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme (20 201) (16 839)

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 25 625

(20 201) 8 786

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(175 553) 57 037

ENCAISSE, début de l'exercice 426 758 369 721

ENCAISSE, fin de l'exercice 251 205 \$ 426 758 \$

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de garde et de répit pour les enfants handicapés.

Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de services de répit sont comptabilisés lorsque ceux-ci sont rendus.

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au bilan à titre d'apports reportés.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans les cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Bâtisses	4 %
Aménagement extérieur	10 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier et ameublement	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes clients	138 750 \$	82 623 \$
Taxes à la consommation	3 964	3 131
	<u>142 714 \$</u>	<u>85 754 \$</u>

---

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	230 224 \$	- \$	230 224 \$	230 224 \$
Bâtisses	1 274 580	302 834	971 746	1 012 236
Aménagement extérieur	25 625	3 716	21 909	24 344
Équipement informatique	7 221	4 214	3 007	4 296
Mobilier et ameublement	207 339	145 703	61 636	77 043
	<b>1 744 989 \$</b>	<b>456 467 \$</b>	<b>1 288 522 \$</b>	<b>1 348 143 \$</b>

### 5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 10,95 % et sans date de renouvellement.

### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	5 207 \$	1 629 \$
Salaires et vacances courus	63 356	48 810
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	3 777	1 871
	<b>72 340 \$</b>	<b>52 310 \$</b>

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 7. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 522 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,44 %, dont le terme vient à échéance en novembre 2024, comportant une période d'amortissement jusqu'en novembre 2031	203 723 \$	223 924 \$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, échéant en décembre 2025*	40 000	40 000
	<b>243 723</b>	263 924
Portion échéant au cours du prochain exercice	60 521	20 204
	<b>183 202 \$</b>	243 720 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

2024 -	60 521 \$
2025 -	21 236 \$
2026 -	21 977 \$
2027 -	22 743 \$
2028 -	23 996 \$

\* L'Organisme devra rembourser la subvention, d'un montant de 20 000 \$, reçue en 2021 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

### 8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse, de l'aménagement extérieur, du mobilier, de l'ameublement ainsi que de l'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE, début de l'exercice	660 464 \$	675 428 \$
Apports affectés au cours de l'exercice	-	25 625
Montants amortis dans les résultats	(37 573)	(40 589)
SOLDE, fin de l'exercice	<b>622 891 \$</b>	660 464 \$

# Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent de sociétés gouvernementales.

Au 31 mars 2023, environ 82 % (2022 - 64 %) des comptes clients sont à recevoir de deux clients (2021 - six clients).

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.